

Concours agricole national des prairies fleuries
dans les Parcs naturels régionaux et les Parcs nationaux
édition 2012

Délibération du jury national

11 octobre 2012

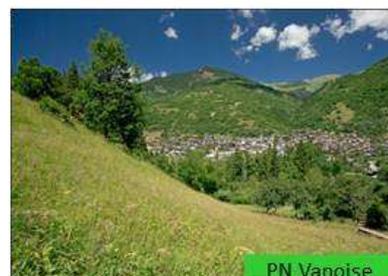
Assemblée permanente des chambres d'agriculture, Paris



PNR Vercors



PNR Vosges du Nord



PN Vanoise



PN Cévennes



PNR Volcans d'Auvergne



PNR Pyrénées ariégeoise



PNR Forêt d'Orient



PNR Brière

Rédaction : Philippe Mestelan, Cyril Agreil (Scopela)

Relecture : Membres du jury (voir annexe p12)

Concours organisé par



Avec le soutien de



Partenaires



Candidats

Concours agricole national des prairies fleuries dans les Parcs, édition 2012



Le jury national a évalué pour chaque catégorie la valeur agri-écologique des prairies fleuries présentées par les agriculteurs, en analysant la contribution de la diversité floristique à la valeur agricole et le rôle des usages agricoles pour maintenir et valoriser les qualités des surfaces.

Chaque jury local a sélectionné un candidat dans son territoire (29 candidats en tout, dont un italien), pour concourir au niveau national. Les 29 candidats ont été distribués dans les 6 catégories suivantes :

Pâturage, parcours

- 1 PNR Camargue - Bruno BLOHORN, Mas de Carrelet (Saints-Maries de la Mer)
- 2 PNR Caps et Marais d'Opale - Jean Michel CAZIN (Nabringhen)
- 3 PNR Haut-Jura et Jura Vaudois (Ch) - Norbert BOURNEZ (Rochejean)
- 4 PNR Morvan - Jean-Pierre MAUGUIN - EARL du GRAND PRE (Barnay)
- 5 PNR Vercors - Bernard et Catherine IDELON (Izeron)

Prairie de fauche (contexte de zone humide/vallée alluviale)

- 6 PNR Ballon des Vosges - Francis BRIOT (Rougegoutte)
- 7 PNR Brenne - EARL NIVET-MORIN (Vendœuvres)
- 8 PNR Brière - Fabien LEGAL - EARL de la Boulaie (Sainte Reine de Bretagne)
- 9 PNR Forêt d'Orient - EARL GRANDIN Jean Luc (La Villeneuve au Chêne)
- 10 PNR Normandie-Maine - Thierry Collette (Saint Léger sur Sarthe)

Prairie de fauche (contexte de plaine)

- 11 PNR Alpilles - Frédéric GALLE (Paradou)
- 12 PNR Lorraine - Christian Convard (Trondes)
- 13 PNR Luberon - Jean BLANC - GAEC St Vincent (Simiane-la-Rotonde)
- 14 PNR Scarpe-Escaut - Plaine de l'Escault (Bel) - Vincent ROUSSEL (Thivencelle)
- 15 PNR Vosges du Nord - GAEC SUCK (Epping)

Prairie de fauche (contexte de moyenne montagne)

- 16 PNR Massif des Bauges - GAEC du FAIGLE (Allondaz)
- 17 PNR Pilat - GAEC de la Vallée de l'Onzion (Saint Chamond)
- 18 PN Vanoise - Assemblés du Pays Tarentaise Vanoise – Audrey et Sylvain CHEVASSU (Saint-Bon-Tarentaise)
- 19 PNR Volcans d'Auvergne - Christophe MONTEIL (Saint Projet de Salers)
- 20 Parco Naturale Alpi Marittime - Domenico FORNERIS (Entracque - Italie)
- 21 PNR Grands Causses - EARL les PLAINES DU VIAUR (Ségur)
- 22 PNR Haut-Languedoc - Pascale IZAR & Vincent SABY (Dourgne)
- 23 PNR Pyrénées ariégeoises - GAEC de Martinat (La Bastide de Sérrou)

Prairie de fauche (contexte d'altitude)

- 24 PN Cévennes - Philippe ROCHE - GAEC des Sagnes (St Julien du Tournel)
- 25 PN Ecrins - Philippe BERTRAND PELLISSON (Orcières)
- 26 PN Mercantour - GAEC de Maurion - MM CAVALLO (Fontan)
- 27 PN Pyrénées - Marie-France LACAZE (Campan)
- 28 PNR Pyrénées catalanes - Corinne et Philippe PARASSOLS - GAEC La Grange d'Eyne (Eyne)
- 29 PNR Queyras – Bernard MEISSIMILLY (Arvieux)

Résultats



Prix du meilleur équilibre agri-écologique

- Catégorie pâturages, parcours / p4
PNR Vercors - Bernard et Catherine IDELON (Izeron) – exploitation fermière, bovins viande, noix, fruits rouges, accueil pédagogique
- Catégorie prairies de fauche (contexte de zone humide / vallée alluviale) /p5
PNR Forêt d'Orient - EARL GRANDIN Jean Luc (La Villeneuve au Chêne) - polyculture-élevage, bovins lait, bovins viande, céréales
- Catégorie prairies de fauche (contexte de plaine) /p6
PNR Vosges du Nord - GAEC SUCK (Epping) – polyculture-élevage, bovins lait, bovins viande, céréales
- Catégorie prairies de fauche (contexte de moyenne montagne) /p7
PN Vanoise / Assemblés du Pays Tarentaise Vanoise – Audrey et Sylvain CHEVASSU (Saint-Bon-Tarentaise) – exploitation fermière, fromages de chèvre, ovins viande
- Catégorie prairies de fauche (contexte d'altitude) /p8
PN Cévennes - Philippe ROCHE - GAEC des Sagnes (St Julien du Tournel) – bovins lait, bovins viande
- Prix spécial « marais côtier » ; élevage dans un milieu particulier, difficile d'exploitation /p9
PNR Brière - Fabien LEGAL - EARL de la Boulaie (Sainte Reine de Bretagne) – bovins viande (agriculture biologique)
- Prix spécial « reconquête » /p10
PNR Volcans d'Auvergne - Christophe MONTEIL (Saint Projet de Salers) – bovins viande

Prix de la meilleure valeur apicole /p11

PNR Pyrénées ariégeoises - GAEC de Martinat (La Bastide de Sérou) – bovins viande

Motivations du jury

Prix du meilleur équilibre agri-écologique

Catégorie pâturages, parcours



13 / 17 / 19 plantes indicatrices par tiers
PNR Vercors

PNR Vercors - Bernard et Catherine IDELON (Izeron) – exploitation fermière, bovins viande, noix, fruits rouges, accueil pédagogique

Cette parcelle relativement homogène témoigne d'une bonne utilisation des zones intermédiaires en moyenne montagne (750m). Le pâturage du lot des génisses (Villard de Lans, race menacée) au printemps et à l'automne permet de bien valoriser la ressource herbagère en pleine croissance, dans une exploitation pratiquant la transhumance locale (trois « étages » d'exploitation décalés dans le temps : bas, intermédiaire, altitude). Le broyage tous les 3 ans complète l'effet du pâturage sur la dynamique des ligneux. La diversité floristique, liée aux conditions du milieu et aux pratiques extensives (pas

de fertilisation autre que le passage du troupeau), assure une croissance de l'herbe adaptée à l'utilisation (végétation relativement tardive), une bonne capacité de report sur pied et une forte valeur alimentaire (qualité diététique et nutritive, appétence).

Points forts

Système fourrager : bonne utilisation des zones intermédiaires, en leur donnant un rôle important dans la transhumance.

Contribution de la diversité floristique : permet une utilisation relativement tardive avec une forte valeur alimentaire.

Mode d'exploitation (8ha)										
	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov
Exploitation				Pât Génisses				Pât Génisses		
Entretien										X Broyage 1 an sur 3

Catégorie prairies de fauche (contexte de zone humide / vallée alluviale)



13 / 17 / 19 plantes indicatrices par tiers
PNR Forêt d'Orient

PNR Forêt d'Orient - EARL GRANDIN Jean Luc (La Villeneuve au Chêne) - polyculture-élevage, bovins lait, bovins viande, céréales

Cette parcelle caractéristique de l'habitat « prairie alluviale » est située en plaine dans un contexte forestier marqué. Elle joue un rôle fourrager significatif dans l'exploitation, aussi bien pour le stock de foin que pour la pâture d'automne. Elle témoigne ainsi de l'intérêt économique de ce type de surface dans les exploitations, dès lors qu'elles sont exploitées de façon adaptées (extensification volontairement mise en œuvre par l'exploitation depuis 20 ans). La fauche qui semble tardive (début juillet en plaine) correspond en fait à un stade adéquat de maturité et de croissance de l'herbe en situation

humide (grâce à la souplesse d'exploitation) et correspond à une période adaptée pour exploiter la parcelle (bonne portance des sols). Cette fauche tardive et le maintien du bocage assurent également le maintien de la diversité floristique et une potentialité remarquable pour la nidification de l'avifaune.

Points forts

Souplesse d'exploitation : La fauche tardive correspond en fait à un stade adéquat de maturité et de croissance de l'herbe en zone humide.

Nidification des Oiseaux : La fauche tardive et le maintien du bocage offre un habitat pour la nidification de l'avifaune.

Mode d'exploitation (20ha)										
	Fev	Mars	Avril	Mai	Jun	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov
Exploitation						F		Pât Vaches allaitantes		
Entretien							✘ Fumier			Herse ✘

Catégorie prairies de fauche (contexte de plaine)



12 / 11 / 8 plantes indicatrices par tiers
PNR Vosges du Nord

PNR Vosges du Nord - GAEC SUCK (Epping) – polyculture-élevage, bovins lait, bovins viande, céréales

Cette parcelle de prés-verger comprise dans un ensemble cohérent de prairies naturelles proche de l'exploitation, est située à 300 mètres d'altitude dans un contexte de polyculture-élevage. Elle illustre la capacité de l'exploitation, pourtant en système intensif, d'allier volontairement agriculture et écologie sur certaines surfaces fourragères, dans un contexte de menace de l'équilibre agri-écologique par mise en culture ou intensification des pratiques. Sa conduite mixte fauche/pâturage est favorisée par la grande souplesse d'exploitation liée à la diversité floristique. Les regains sont pâturés ou fauchés selon les années et un pâturage d'automne par les vaches tarées est

pratiqué, ce qui entretient la fertilité du sol. Appréciée d'un point de vue agricole et écologique pour sa forte diversité et teneur en légumineuse (lotier, trèfles, sainfoins, minettes, gesses, etc), sa valeur écologique est renforcée par la volonté des éleveurs de maintenir les éléments fixes du paysage (arbres fruitiers, haie), qui assurent une bonne fertilité des sols et un ombrage utile au troupeau l'été.

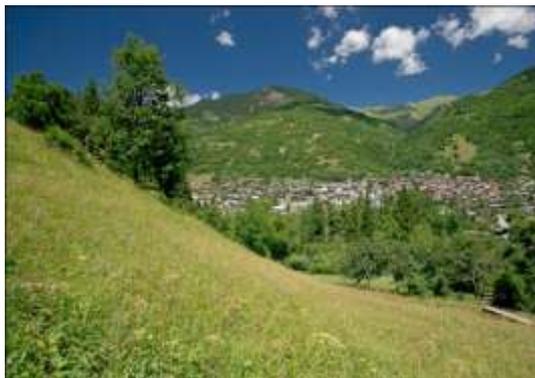
Points forts

Territoire : ensemble de prairies naturelles diversifiées dans un contexte de polyculture-élevage.

Système fourrager : Illustre la volonté, d'allier agriculture et écologie sur certaines surfaces fourragères dans un système intensif.

Mode d'exploitation (4ha)										
	Fev	Mars	Avril	Mai	Jun	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov
Exploitation					F	F ou Pât	Vaches Tarées		Pât	
Entretien										

Catégorie prairies de fauche (contexte de moyenne montagne) :



25 / 19 / 13 plantes indicatrices par tiers
PN Vanoise

PN Vanoise / Assemblés du Pays Tarentaise Vanoise – Audrey et Sylvain CHEVASSU (Saint-Bon-Tarentaise) – Exploitation ovins viande et chèvres laitières avec transformation fermière en fromages.

Cette parcelle se situe à 900 mètres d'altitude en zone intermédiaire. Elle est marquée par des ruptures de pentes et l'alternance de sols variés. La parcelle allie biodiversité, productivité, valeur alimentaire et souplesse d'exploitation. Malgré des contraintes d'exploitation fortes (pente, éloignement du siège de l'exploitation), cette parcelle témoigne de la maîtrise de l'éleveur à construire les ressources fourragères par les pratiques agricoles. L'utilisation d'une salle de traite mobile permet sa bonne

valorisation agricole, notamment grâce à un pâturage tôt et tard en saison qui participe à la diminution de la durée d'hivernage. Les pratiques de pâturage mixte ovin/caprin sont exemplaires, les ovins ayant pour rôle de préparer le pâturage des chèvres laitières au printemps et de finir le parc à l'automne (maîtrise des dynamiques sur les secteurs non mécanisables). Le foin, de très bonne valeur énergétique et diététique, d'autant que les pratiques de déprimage et la forte diversité floristique augmentent la souplesse d'exploitation, est distribué en hiver pour les chèvres en lactation.

Points forts

Système fourrager : La fauche estivale, décalée grâce au déprimage et à la diversité floristique, sécurise la récolte (900m)

Culture de l'herbe : Les ovins ont pour rôle de préparer le pâturage des chèvres laitières au printemps et de finir le parc à l'automne.

Mode d'exploitation (1ha)										
	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov
Exploitation		Pât Ovins puis Caprins lait					F			Pât Caprins
Entretien										X Hersage (traite)

Catégorie prairies de fauche (contexte d'altitude) :



21 / 17 / 21 plantes indicatrices par tiers
PN Cévennes

PN Cévennes - Philippe ROCHE - GAEC des Sagnes (Saint Julien du Tournel) – bovins lait, bovins viande

Cette parcelle relativement hétérogène se situe en zone pastorale à 1300 mètres d'altitude. Elle présente un excellent équilibre agri-écologique, qui lui confère une forte valeur d'usage dans un système mixte laitier et viande avec un niveau de production relativement élevé. Les graminées productives côtoient les légumineuses (trèfles, lotiers) et les diverses (incluant plusieurs espèces patrimoniales). La présence de nombreuses espèces aromatiques, dont le fenouil des Alpes (Cistre) fait la spécificité de ce foin très appétant. Le mélange d'espèces précoces, intermédiaires et plus tardives contribue à une bonne répartition de la croissance de l'herbe, et offre une

grande souplesse d'exploitation en période de fauche. Ces qualités permettent notamment aux exploitants de faner en premier les prairies temporaires sans pour autant pénaliser la qualité du fourrage de cette prairie fauchée tardivement. Cette fauche tardive est favorable à la nidification des passereaux prairiaux, enjeu de conservation important à cette altitude. Par ailleurs cette parcelle s'inscrit dans un ensemble paysager complexe très favorable à la biodiversité (cours d'eau, ripisylve, zones humides ponctuelles, lisière forestière, alignement d'arbres, murets).

Points forts

Système fourrager : La souplesse d'exploitation permet d'attendre et de faner en 1er les prairies temporaires sans pénaliser la qualité du fourrage en montagne.

Agro-écosystème : l'exploitation est favorable à l'habitat de nombreux oiseaux liés à la prairie, enjeu de conservation important à cette altitude.

Mode d'exploitation (2,5ha)										
	Fev	Mars	Avril	Mai	Jun	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov
Exploitation						F	Pât	Vaches allaitantes	Pât	
Entretien			X	X	Lisier, puis hersage					

Prix spécial « marais côtier » ; élevage dans un milieu particulier, difficile d'exploitation :



Marais
PNR Brière

PNR Brière - Fabien LEGAL - EARL de la Boulaie (Sainte Reine de Bretagne) – Bovins viande (agriculture Biologique)

Parcelle de marais dans un vaste ensemble de surfaces du même type présentes sur l'exploitation, elle témoigne d'une bonne gestion des potentialités agronomiques et écologiques des marais par les pratiques d'élevage. Ceci est notamment permis grâce à la diversité des faciès de végétation liée au gradient d'humidité, qui assure une croissance de la végétation sur une très longue période et quel que soit les niveaux d'eau dans la parcelle. La valeur alimentaire de ce type de végétation, réelle mais mal connue, est ici bien valorisée dans la production, puisque le marais assure la quasi-totalité du foin consommé par les animaux en hiver. Les pratiques permettent dans le même

temps de favoriser le développement d'une forte biodiversité (faune, flore), spécifique à ce type de milieu, en évitant son « atterrissement » et sa dégradation par l'envahissement de quelques espèces spécialisées (roseaux).

Points forts

Elevage en milieu contraignant : Ce dossier illustre qu'on peut concilier une pratique agricole productive avec la gestion de ces territoires de marais riches et particulier.

Hétérogénéité : la diversité de faciès de végétation, assure une production quel que soit les niveaux d'eau dans la parcelle.

Mode d'exploitation (3ha)										
	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov
Exploitation						F (suivant climat)		F		
Entretien										

Prix spécial « reconquête » :



11 / 13 / 13 plantes indicatrices par tiers
PNR Volcans d'Auvergne

PNR Volcans d'Auvergne - Christophe MONTEIL (Saint Projet de Salers) – bovins viande + vente d'animaux pour la génétique

Cette parcelle de fauche et de pâture, située à 1000 mètres d'altitude, est restaurée par l'exploitant depuis 2008, suite à l'abandon ancien des surfaces agricoles dans le secteur. Elle témoigne de la faisabilité économique de revitalisation dans une zone rurale comprenant des prairies naturelles. L'équilibre agri-écologique obtenu est remarquable et s'appuie sur un « capital » biodiversité important. L'éleveur, par ses pratiques de reconquête progressive du milieu (amendement, pratiques de pâturage, fauche, pratiques d'entretien), parvient à construire de bonnes ressources

fourragères à partir de ce capital. Le jury encourage l'éleveur à ajuster ses pratiques au fur et à mesure de la reconquête, de façon à accompagner les évolutions de la flore qui sont en cours.

Points forts

Reconquête de terrains abandonnés : reprise depuis 5 ans, l'équilibre agri-écologique obtenu est bon et s'appuie sur un « capital » biodiversité important.

Culture de l'herbe : L'éleveur, par ses pratiques de reconquête progressive, parvient à construire de bonnes ressources fourragères à partir de ce capital.

Mode d'exploitation (8ha)											
	Fev	Mars	Avril	Mal	Juin	Jullet	Août	Sept	Oct	Nov	
Exploitation			Pât Vaches allaitantes (déprimage)				F		Pât Vaches allaitantes		
Entretien	X	X	Fumier composté, puis hersage		X	Amendement				+ affourrage	

Prix de la meilleure valeur apicole



13 / 13 / 10 plantes indicatrices par tiers
PNR Pyrénées ariègeoise

PNR Pyrénées ariégeoises - GAEC de Martinat (La Bastide de Sérou) – bovins viande

Cette parcelle homogène située à 450 mètre d'altitude offre des potentialités mellifères importantes notamment au printemps (jusqu'à la fauche). Cette potentialité est liée à l'abondance des légumineuses (sainfoin, lotier, trèfles) et autres diverses (pissenlits, centaurée, etc), qui participent en même temps à un fourrage de très bonne qualité. Les haies contribuent également au potentiel mellifère (noisetiers, cornouillers), de même que l'environnement proche de la parcelle (acacia, aubépines, ronces, etc). Les pratiques agricoles permettent par ailleurs une bonne expression de cette ressource florale : l'apport de compost à la sortie de l'hiver favorise les légumineuses et le déprimage par le

pâturage décale la date de fauche ce qui permet la pleine floraison de la prairie pendant une période favorable pour l'apiculture (chaleur), avant la transhumance des ruches plus haut en altitude. Ce secteur pourrait donc être favorable à l'installation d'un rucher.

Points forts

Valeur apicole : Le mode d'exploitation favorise la pleine floraison de la prairie pendant une période favorable pour l'apiculture

Valeur mellifère : Les pratiques favorisent les légumineuses (sainfoin, lotier, trèfles) et les diverses

Usage agricole de la parcelle (Gaec de Martinat)											
	Fev	Mars	Avril	Mai	Jun	Jullet	Août	Sept	Oct	Nov	
Exploitation		Pât (déprimage)			F		F		Pât (non systématique)		
Entretien		X	X	Fumier composté, puis hersage							

ANNEXE : Composition du jury
Concours agricole national des prairies fleuries
dans les Parcs – édition 2012



Membres du jury

Joseph Ménard	Président	APCA
Sylvain Plantureux	Expert agronomie	Inra Nancy-Colmar
Gérard Guerin	Expert système d'élevage	Scopela
François Dehondt	Expert milieu naturel, botanique, écologie	CBN Franche Comte
Joël Broyer	Expert faune, écologie	ONCFS
Pierre Marigo	Expert apiculture	Lycée Agricole Privé Poisy - Chavanod
François Léger	Expert territoire	Inra AgroParisTech
Philippe Canteux	Lauréat 2011	Eleveur PNR Haut Jura
Julie Bertrand	Expert agriculture biodiversité	Etablissement public du Marais poitevin
Autres personnes présentes		
Cyril Agreil	Animateur	Scopela
Philippe Mestelan	Animateur	Scopela
Yousri Hannachi	Rapporteur	APCA
Véronique Boussou	Rapporteur	Parcs Nationaux de France
Christine de Sainte Marie	Observatrice (comité organisation)	Inra AgroParisTech